

Parmi les décisions prises lors de l'assemblée générale de l'AWBB du 22 novembre 2025, il convient de relever :

- L'approbation du Budget 2026
- L'indexation du TTA au 1^{er} janvier 2026
- L'approbation des propositions des modifications visant les article PC42ter et PC 90 formulées comme suit :

PC 42 Ter : PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Les joueurs ne pourront disputer que trois rencontres par week-end et au maximum deux (2) rencontres par jour, jeunes y compris, à l'exception de la catégorie U14 et mini-basket où le nombre de rencontres est limité à deux (2) par week-end. Les joueurs ne peuvent jamais être alignés dans deux (2) rencontres de championnat ou plus, se déroulant au même moment, c'est-à-dire des rencontres dont les heures officielles de début ne sont pas séparées d'au moins 90 minutes.

Le week-end s'étend du vendredi au dimanche.

Une animation en tournoi mini-basket (U6 à U8) est considérée comme une seule rencontre, quel que soit le nombre de rencontres jouées lors de cette animation.

En cas de non-respect de la disposition visée à l'alinéa 1, toutes les rencontres disputées au-delà du maximum autorisé seront sanctionnées d'un forfait et de l'amende prévue au TTA.

PC 90 : CATEGORIES D'AGE

A. GENERALITES :

.....

6. Un joueur d'âge ne peut jouer que trois (3) rencontres par week-end, senior compris et au maximum deux (2) rencontres par jour, jeunes y compris à l'exception des joueurs des catégories U14 et mini-basket qui ne peuvent disputer que deux (2) rencontres par week-end. Le week-end s'étend du vendredi au dimanche.

En cas de non-respect de la disposition visée à l'alinéa 1, toutes les rencontres disputées au-delà du maximum autorisé seront sanctionnées d'un forfait et de l'amende prévue au TTA.

- Le refus de prévoir un financement alternatif du projet de labellisation des clubs de l'AWBB en cas d'absence de subsidiation par la Communauté française en 2026.